

Le P'tit Touveracois

Bulletin Municipal n°48
Janvier 2026



Photo La Charente Libre (le sud-charente sous la neige)

Sommaire

Commémoration du 11 novembre
Le mot du Maire
Point sur les travaux
Délibérations du Conseil
Infos diverses
Evènements 2025 sur votre commune
Ateliers 2025 et 2026
Associations d'ici et d'alentours
Mots croisés par Sylvain MARCADIER
APE
A l'école de TOUVERAC

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre est la journée nationale de commémoration de l'Armistice de 1918 et d'hommage à tous les soldats morts pour la France.

- **Armistice du 11 novembre 1918** : marque la fin de la Première Guerre mondiale, après quatre années de combats meurtriers. Au cœur de la forêt domaniale de Compiègne, à 5h15 du matin le 11 novembre 1918, dans le Wagon 2419D, l'Armistice est **signé**, entre les Alliés représentés par la France et la Grande-Bretagne et les plénipotentiaires allemands.
- **Depuis 2012**, cette journée ne rend pas seulement hommage aux victimes de la Grande Guerre, mais à **tous les soldats tombés pour la France**, quels que soient les conflits.



Les enfants ont déposé un cyclamen au pied du monument aux morts



Monsieur SALMON René a été décoré de l'insigne de porte-drapeaux avec distinction 30 ans.

LE MOT DU MAIRE

Chères Touveracoises, chers Touveracois,

En ce mois de janvier, période des vœux, le Conseil Municipal s'associe à moi pour vous adresser à chacune et chacun nos vœux les plus chaleureux.

L'année qui s'achève a été marquée par de nombreux événements, certains heureux, d'autres plus éprouvants. Nous avons su les affronter avec sérieux et discernement. J'adresse mes remerciements à l'ensemble du Conseil municipal, ainsi qu'à Christophe et Benjamin, pour leur engagement, leur disponibilité et la bonne humeur qu'ils apportent.

Nos conseillers Pierre GIRARD, Xavier BENESTY, Jacques CORNUAULT, Fabrice MILLET ont débarrasser, avec Benjamin, le hangar Route de Brossac afin que l'entreprise BEAU puisse couler la chappe. Benjamin assurera la pose des menuiseries. Je les remercie pour leur implication

L'année 2026 s'annonce pleine de défis :

- Les élections municipales avec une équipe légèrement renouvelée mais tout aussi engagée.
- La modification du scrutin électoral, il faudra désormais voter liste entière et nous avons l'obligation de faire la parité avec 7 hommes et 7 femmes.
- La continuité des travaux déjà lancés sur la commune, et bien sûr l'animation de la vie locale.

Le comité des Fêtes nouvellement élu saura, j'en suis convaincue, vous faire vibrer avec des rendez-vous attendus : le Tour des 4B, une soirée choucroute, la Touveracoise, l'entrecôte... autant d'occasions de partager des moments conviviaux.

Nos associations (Touvérac Pétanque, Loisirs et détente, etc.) poursuivent leurs activités avec dynamisme. N'hésitez pas à venir les rejoindre. Toutes ces associations contribuent à créer du lien ainsi que l'animation de la commune pour notre plus grand plaisir.

Je suis persuadée que, collectivement, nous saurons relever ces défis et continuer à faire de Touverac un lieu où il fait bon vivre. Grâce à votre engagement et à votre esprit de solidarité, nous progressons ensemble vers une commune plus dynamique, plus respectueuse de l'environnement et plus humaine.

Je vous réitère mes vœux à toutes et à tous ainsi qu'à tous vos proches pour une nouvelle année pleine de santé, de bonheur et de réussite.

La Maire de Touverac,
Jocelyne DUMONTET

POINT SUR LES TRAVAUX

Voici une liste (non exhaustive) des interventions faites sur la commune pour l'année 2025 :

- Réalisation des élagages bordure de routes et chemins, route d'Oriolles et des Renards, Chemin de chez Got à aller à l'ancienne N10, chemin en dessous du château jusqu'à la route de l'Ancien Lavoir, Route de Foncornette, Route de l'Eglise.
- Curage des fossés et débouchage des ponts et remise en état des chemins : village de la Lande, chemin en dessous du Château jusqu'à l'ancien lavoir, Chemin de chez Got jusqu'à la N10, Route de Foncornette,
- Elagage des platanes allée du Château,
- Remise en état du chemin du Château d'Eau,
- Curage des fossés avec réparation route de l'Ancienne Scierie derrière Intermarché
- Le mur du hangar Route de Brossac a été réparé. Il reste à finir de le vider, démolir le plancher et ensuite l'entreprise BEAU viendra couler une chappe. Nous aurons alors un bâtiment qui nous permettra de stocker différents matériels.

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Chaque mois, le Conseil Municipal se réunit pour débattre sur les enjeux de la Commune et voter les mesures qui lui sont soumises (= délibérations).

Au cours du 2^{ème} semestre 2025, le conseil municipal s'est réuni lors des séances énumérées ci-dessous et les délibérations suivantes ont été votées :

SEANCE DU 4 SEPTEMBRE 2025 :

DESIGNATION D'UN REFERENT LAÏCITE

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE SUITE A LA DESTRUCTION D'UN NID DE FRELONS ASIATIQUES CHEZ UNE ADMINISTREE, MADAME PAULET MARIE.

CONTRAT DE MISE A DISPOSITION DES TERRAINS COMMUNAUX PROCHES DE LA MAIRIE A LA EARL LA MELADRINE

SEANCE DU 9 OCTOBRE 2025 :

ADHESION A LA MISSION OPTIONNELLE DE L'ATD16 POUR LA MESSAGERIE

VOTE DU REGLEMENT POUR L'UTILISATION DE LA SALLE MUNICIPALE (SALLE SOCIO-CULTURELLE)

VOTE D'UNE AIDE FINANCIERE D'URGENCE POUR UN ADMINISTRE

SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2025 :

DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER PAR L'APECAM DU COLLEGE ANDRE MALRAUX DE BAINES POUR UN VOYAGE SCOLAIRE EN ESPAGNE DES 3E, 4E ET 6E OPTION BILANGUE

CONVENTION FINANCIERE AVEC LA CDC4B POUR LE REMBOURSEMENT A LA COMMUNE DE TOUVERAC DE L'INSTALLATION D'UN TELEPHONE A LA CANTINE SCOLAIRE

CONVENTION FINANCIERE AVEC LA CDC 4B POUR LE REMBOURSEMENT PAR LA COMMUNE DE TOUVERAC DE L'INSTALLATION D'UN SYSTEME D'ALARME INCENDIE A LA MAIRIE

PROPOSITION D'ACQUISITION D'UN TERRAIN SECTION C PARCELLE N°1552 DE 869 M² LE LONG DE LA VOIE COMMUNALE DU CHATEAU, APPARTENANT A MME MAURIN ROSE CLAIRE, MR RAPIN GUY-MARIE

PROPOSITION DE CESSION PAR L'ETAT D'UN TERRAIN SITUE AU LIEU-DIT BOIS ROND, PARCELLE N°27 SECTION ZC

INFORMATIONS DIVERSES

HORAIRES DE LA MAIRIE



Lundi, Jeudi, Vendredi de 9 h à 12 h 30
Mardi de 14 h à 18 h



05 45 78 41 10
Site Internet

e-mail : mairie-touverac@wanadoo.fr
touverac.fr

PERMANENCES



Emmanuel COTTET
Marie-Paule BODIN
Fabrice MILLET

Madame la Maire
Lundi, Jeudi, vendredi de 11 h à 12 h
et sur rendez-vous

Sur rendez-vous
Sur rendez-vous
Sur rendez-vous

Site Internet de la commune

« touverac.fr »

Bibliothèque



Dans une boîte à livres : des livres pour adultes, romans, policiers, etc.... des magazines (Femme Actuelle, Maxi, Biba, etc...), livre pour enfants. Nous avons voulu qu'il y en ait pour tous les goûts

Le principe est simple : « Prenez, lisez, emportez, déposez des livres quand vous voulez, comme vous voulez ».

Alors Profitez-en

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Quelles sont les dates des prochaines élections ?

Les prochaines élections sont les **élections municipales**. Elles auront lieu les **15 et 22 mars 2026**.

Municipales 2026 : le mode de scrutin évolue dans de nombreuses communes

Publié le 25 août 2025 - Mise à jour le 28 août 2025 - Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Les modalités du vote pour les élections municipales changent dans les communes de moins de 1 000 habitants.

Quel mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants ?

AVANT : Dans les communes de moins de 1 000 habitants, lors des précédents scrutins municipaux, vous aviez la possibilité de modifier la liste pour laquelle vous souhaitiez voter. Les conseillers municipaux étaient alors élus au

scrutin majoritaire et plurinominal, à 2 tours. Les candidats pouvaient se présenter seuls ou de manière groupée ; dans le second cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire que vous aviez la possibilité en tant qu'électeur de rayer des noms de la liste que vous aviez choisie puis éventuellement de les remplacer par d'autres personnes. Les suffrages étaient ensuite décomptés individuellement par candidat, y compris pour ceux qui s'étaient présentés de manière groupée.

A compter du scrutin 2026, dans les communes de moins de 1 000 habitants, lors des élections municipales, il sera appliqué le même mode de scrutin que dans les autres villes. **Il s'agit d'un scrutin de liste proportionnel et paritaire, à 2 tours.**

Les **listes** doivent être **paritaires** (composées d'autant de femmes que d'hommes), et respecter une **alternance une femme / un homme** ou **inversement**. L'application de ce mode de scrutin implique le dépôt de listes de candidats (les candidatures isolées ne sont plus possibles) et la suppression du panachage.

Si vous ajoutez ou rayez le nom d'au moins un candidat sur votre bulletin de vote, celui-ci sera considéré comme nul. Il en sera de même si vous modifiez l'ordre des candidats.

À noter

Vous pouvez retrouver sur le site Vie-Publique.fr l'ensemble des spécificités d'un scrutin de liste proportionnel à 2 tours, ainsi que les aménagements qui ont été mis en place dans les communes de moins de 1 000 habitants.

Panneau Pocket au service des habitants de la Commune de TOUVERAC



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2 Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3 Ouvrez PanneauPocket puis recherchez la commune, son code postal ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le ❤️

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com
L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".
© PanneauPocket

calitom
service public des déchets

Déchetterie : 1 impasse du Vivier 16360 TOUVERAC ☎ 05 45 79 19 24

Fermée le mardi et le jeudi toute la journée

Collecte des ordures ménagères (sacs noirs)

Jeudi matin

Fréquence de collecte : toutes les 2 semaines

Collecte sélective (poubelles jaunes)

Jeudi matin

Fréquence de collecte : une fois par semaine

calitem CALENDRIER DES COLLECTES

- reports dûs aux jours fériés inclus (décalage au lendemain)

Touwerac

Toute la Commune

Ordures ménagères

Recyclables

JANV.	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANV. 27
J1 FÉRIÉ	D1	D1	M1	V1 FÉRIÉ	L1	M1	S1	M1	J1	D1	M1	V1 FÉRIÉ
V2	L2	L2 06	J2	S2	M2	J2	D2	M2	V2	L2	M2	S2
S3	M3	M3	V3	D3	M3	V3	L3	J3	S3	M3	J3	D3
D4	M4	M4	S4	L4	J4	S4	M4	V4	D4	M4	V4	L4
L5	J5	J5	D5	M5	V5	D5	M5	S5	L5	J5	S5	M5
M6	V6	V6	L6 FÉRIÉ	M6	S6	L6	J6	D6	M6	V6	D6	M6
M7	S7	S7	M7	J7	D7	M7	V7	L7	M7	S7	L7	J7
J8	D8	D8	M8	V8 FÉRIÉ	L8	M8	S8	M8	J8	D8	M8	V8
V9	L9	L9 07	J9	S9	M9	J9	D9	M9	V9	L9	M9	S9
S10	M10	M10	V10	D10	M10	V10	L10	J10	S10	M10	J10	D10
D11	M11	M11	S11	L11	J11	S11	M11	V11	D11	M11	V11	L11
L12	J12	J12 03	D12	M12	V12	D12	M12	S12	L12	J12	S12	M12
M13	V13	V13	L13	M13	S13	L13	J13	D13	M13	V13	D13	M13
M14	S14	S14	M14	J14 FÉRIÉ	D14	M14 FÉRIÉ	V14	L14	M14	S14	L14	J14
J15	D15	D15	M15	V15	L15	M15	S15	M15	J15	D15	M15	V15
V16	L16	L16 08	J16	S16	M16	J16	D16	M16	V16	L16	M16	S16
S17	M17	M17	V17	D17	M17	V17	L17	J17	S17	M17	J17	D17
D18	M18	M18	S18	L18	J18	S18	M18	V18	D18	M18	V18	L18
L19	J19	J19 04	D19	M19	V19	D19	M19	S19	L19	J19	S19	M19
M20	V20	V20	L20	M20	S20	L20	J20	D20	M20	V20	D20	M20
M21	S21	S21	M21	J21	D21	M21	V21	L21	M21	S21	L21	J21
J22	D22	D22	M22	V22	L22	M22	S22	M22	J22	D22	M22	V22
V23	L23	L23 09	J23	S23	M23	J23	D23	M23	V23	L23	M23	S23
S24	M24	M24	V24	D24	M24	V24	L24	J24	S24	M24	J24	D24
D25	M25	M25	S25	L25 FÉRIÉ	J25	S25	M25	V25	D25	M25	V25 FÉRIÉ	L25
L26	J26	J26 05	D26	M26	V26	D26	M26	S26	L26	J26	S26	M26
M27	V27	V27	L27	M27	S27	L27	J27	D27	M27	V27	D27	M27
M28	S28	S28	M28	J28	D28	M28	V28	L28	M28	S28	L28	J28
J29	D29	D29	M29	V29	L29	M29	S29	M29	J29	D29	M29	V29
V30	L30	L30 14	J30	S30	M30	J30	D30	M30	V30	L30	M30	S30
S31	M31	M31	D31	V31	S31	V31	L31	J31	D31	M31	J31	D31



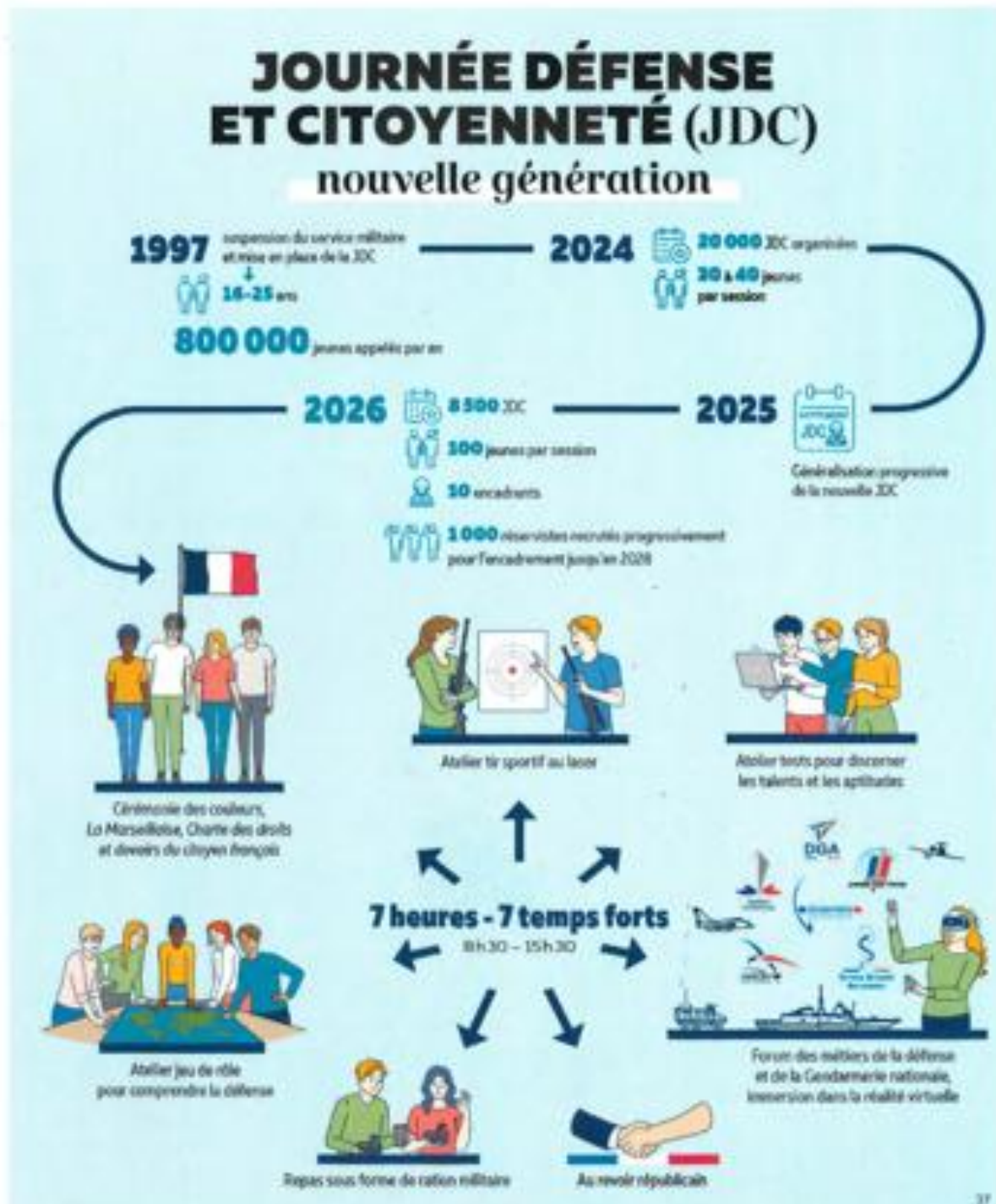
RECENSEMENT MILITAIRE (OU RECENSEMENT CITOYEN)

Recensement citoyen pour les jeunes nés Français

📅 Quand faire son recensement ?

Tout jeune né Français doit se faire recenser à partir de son 16e anniversaire, et jusqu'à la fin du troisième mois qui suit.

⌚ En cas de retard : la régularisation est possible jusqu'à l'âge de 25 ans, via la même démarche.



ICOPE

Le programme ICOPE (Integrated Care for Older People) « soins intégrés pour les personnes âgées » est un programme de prévention de la dépendance élaboré par l'OMS. Ce programme, en 5 étapes, a pour objectif de diminuer de 15 millions le nombre de sujets dépendants dans le monde d'ici 2025 soit de 150 000 en France.



Le repérage

Le repérage permet, à l'aide de quelques questions et épreuves simples, d'évaluer en une dizaine de minutes, les six fonctions essentielles au maintien de l'autonomie et d'identifier d'éventuelles anomalies à prendre en charge. Il est proposé de réitérer ce repérage tous les 6 mois.

Ce parcours se base sur la surveillance régulière de 6 fonctions essentielles au vieillissement en bonne santé :



Pour qui ?

Le programme ICOPE cible tout senior autonome dans les actes de la vie quotidienne. Ce programme est axé sur la prévention et s'adresse aux personnes dès 60 ans.

Par qui ?

L'ensemble des acteurs des secteurs du médico-social, du médical et des tissus associatifs sont mobilisés pour le déploiement du programme ICOPE et le rendre accessible au quotidien. Tout professionnel, quel que soit le secteur, peut réaliser un repérage (étape 1). Le senior peut également s'évaluer, devenant ainsi acteur de sa santé. Suite à cette étape, si une anomalie est détectée, une évaluation approfondie est proposée par un professionnel de santé formé.

Comment ?

Le programme ICOPE repose sur un changement de paradigme : passer d'un modèle de soin curatif à préventif. Afin de faciliter le suivi des seniors, ICOPE recourt à la médecine digitale et repose sur une médecine participative dans laquelle le senior devient acteur de sa santé.

La démarche est basée sur trois principes :

- La surveillance des capacités essentielles au maintien de l'autonomie : nutrition, mobilité, cognition, état psychologique, vision et audition
- Les soins intégrés, prenant en compte : les capacités (physiques et mentales), les pathologies associées, l'environnement social / géographique / personnel
- L'utilisation des ressources de proximité

Encourager les patients à réaliser régulièrement l'évaluation ICOPE

Il est important d'encourager les patients à pratiquer par eux-mêmes le dépistage ICOPE régulièrement.



1. ACCUEILLIR

Nous vous accueillons en semaine pour répondre à toutes vos demandes autour de l'activité physique ou pour prendre rendez-vous

2. INFORMER

Besoin d'informations sur les offres d'activité physiques et sportives du territoire ? Ou plus généralement sur le type d'activité que vous êtes en capacité de faire ? Nous tenterons de répondre à toutes vos questions.

3. EVALUER

Seulement sur rendez-vous, venez tester vos capacités physiques en vue d'une reprise sportive.

4. ORIENTER

Selon vos goûts, vos besoins et vos objectifs, choisissez l'activité de proximité qui vous convient.

5. FAIRE LE SUIVI

Pour garder la motivation sur le long terme, nous vous accompagnons sur une durée de dix-huit mois avec entretiens et bilans réguliers.



Jours d'ouverture

Lundi :	8h30-12h30	13h30-16h30
Mardi :		14h-17h
Mercredi :	8h30-12h30	
Vendredi :	8h30-12h30	13h30-16h30

Adresse

Maison médicale
23 av. Charles Virolleau
16300 BARBEZIEUX ST HILAIRE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

www.sportsantecharente.com





À vos côtés
pour l'accès
aux droits

Café Andy

Parlons handicap

avec la Maison départementale
des personnes handicapées



2026

de 17h30 à 19h

LA COURONNE

Mardi 20 janvier

« L'Alchimiste »

**TERRES-DE
HAUTE-CHARENTE**

Mardi 17 mars

« Le Café des artisans »

COGNAC

Mardi 19 mai

« Le Duguesclin »

ANGOULEME

Mardi 30 juin

« Le River »

JARNAC

Mardi 22 septembre

« La Table de Joce »

SOYAUX

Mardi 17 novembre

« Restaurant des Amis »

**1ère
BOISSON
OFFERTE**



www.mdph-16.fr

Renseignements au 05.16.09.64.23

LIVRAISON de REPAS à DOMICILE

Nous vous proposons un choix de menus variés et à votre goût !

Vos repas sont livrés chez vous, prêts à être réchauffés, pour une consommation 7 jours sur 7.

Nos plats s'adaptent à votre régime alimentaire et à votre mode de vie : sans sel, hyperprotidique, texture tendre, ...

Au menu, tous les jours :

- 1 poisson, 1 viande rouge, 1 viande blanche ou 1 volaille
- Des repas adaptés aux régimes
- Un choix à la carte comme au restaurant (choisissez votre entrée, votre plat & votre dessert)
- Une gamme «gastronomique» avec un menu gourmet



JARDINAGE

- tonte
- débroussaillage
- désherbage
- taille de haies & d'arbustes
- arrosage
- plantations...

*Contrat d'entretien à l'année
ou prestations ponctuelles*



*Nous intervenons avec
notre propre matériel*

BRICOLAGE

- ponçage,
- peinture de volets,
- changement de robinet et de joints sanitaires,
- installation et fixation de petits équipements de rangement,
- peintures intérieures & extérieures...



www.presencevertcharente.fr

Page Officiel Présence Verte Charente :

<https://www.facebook.com/PresenceVerteCharente>

Vous trouverez nos actualités, nos menus, nos informations
sur les services de livraison de repas et jardinage bricolage

Suivez nous!!!



05 45 97 81 30
contact@pv16.fr

Le DAC

Qu'est-ce que le DAC ?

C'est un dispositif d'appui à la coordination. Votre médecin ou professionnel du secteur social, sanitaire ou médico-social n'a peut-être pas connaissance de toutes les aides et ressources disponibles sur le territoire.

Le DAC les appuie avec des équipes pluridisciplinaires de professionnels qui recherchent les ressources et les aides sur le territoire.

Parlez de ce dispositif à votre médecin afin qu'il vous mette en relation. Le DAC vous informera, déterminera vos besoins, accompagnera votre famille et vos aidants et vous proposera des solutions individualisées.

La structure est financée par l'ARS Nouvelle Aquitaine. Comment contacter le DAC ?

Par ☎ 0809 109 109 Plus d'infos sur dac.fr

AIRBAGS TAKATA : OU EN EST-ON ?

Vous êtes peut-être concerné par le remplacement d'un airbag défectueux. L'arrêté du 5 septembre 2025 impose des mesures restrictives concernant les délais de prise en charge par les concessionnaires. Voici les informations à connaître.

Pour vérifier si vous faites partie des automobilistes concernés par les problèmes d'airbag Takata, munissez-vous de votre numéro d'identification du véhicule (VIN). Le VIN est un numéro unique à 17 caractères débutant par 3 lettres. Vous pouvez trouver votre numéro VIN :

- sur votre carte grise à côté de la lettre E ;
- sur le tableau de bord côté conducteur ;
- sur votre carnet d'entretien/garantie ou sur la plaque constructeur sur le pare-brise.

Rendez-vous ensuite sur le site de votre constructeur automobile. Toutes les marques ont une plateforme dédiée pour vérifier si une voiture est concernée par ce rappel. Remplissez le champ « Renseigner votre VIN » et vous saurez instantanément si votre véhicule est rappelé.

À noter

La liste des marques concernées par le rappel des airbags défectueux est consultable sur le site des ministères de l'Aménagement du territoire et de la transition écologique et actualisée régulièrement par les constructeurs.

LES NOUVELLES PLAQUES D'IMMATRICULATION ROSES SONT ARRIVEES

Un arrêté publié au *Journal officiel* du 2 décembre 2025 modifie les règles concernant les plaques d'immatriculation provisoire WW, pour les véhicules neufs importés ou en attente de carte grise définitive, et W garage, pour les professionnels.

Quelles mentions sur cette nouvelle plaque provisoire d'immatriculation ?

Les nouvelles plaques provisoires d'immatriculation WW et W garage se présentent sur un **fond rose avec caractères noirs**.

Des indications comme **la date de fin de validité** (mois/année) du certificat provisoire d'immatriculation WW pour les immatriculations en WW sont inscrites à **droite de la plaque**.

Les dimensions et le format sont inchangés.

Qui est concerné ?

- Les particuliers ayant un véhicule :
 - neuf en attente de carte grise définitive ;
 - importé de l'étranger.
- Les professionnels de l'automobile (W garage).

Pourquoi une nouvelle plaque provisoire d'immatriculation ?

La création d'une plaque d'immatriculation spécifique permettra d'identifier facilement les véhicules sous immatriculation provisoire (WW ou W garage). Cela facilitera le repérage et le contrôle par les forces de l'ordre, ce qui réduira ainsi les risques de fraude liés à ces immatriculations temporaires en circulation.

ARNAQUES SUR INTERNET (THESEE, PHAROS ...)

Certaines infractions relèvent de la cybercriminalité. Il peut notamment s'agir du piratage de votre boîte mail, d'extorsion d'argent pour débloquent votre ordinateur ou d'un compte Facebook piraté.

Quelle est votre situation ?

Vous estimez être victime d'une infraction concernant des faits qui se sont déroulés sur internet sans aucune rencontre physique ? Il peut s'agir par exemple de courriels, sites web, e-commerce, relations virtuelles. Rendez vous sur le site [service-public](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31138) et vous serez guidé dans votre démarche.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31138>

LA CAGUILLE BLEUE VOUS INFORME

Nous vous donnons à nouveau quelques conseils de prévention utiles à tous, que nous vous invitons à relayer.



PROTÉGEZ VOS BIENS !

durant les fêtes de fin d'année

Nos conseils

VOTRE MAISON

- **Verrouillez vos portes, fenêtres et portails**
- **Ne laissez pas d'objets de valeur apparents**
- **N'indiquez pas vos absences** sur les réseaux sociaux
- **Ne laissez pas vos clés** sous votre paillason, dans votre boîte aux lettres ni derrière un pot de fleurs
- **Installez ou vérifiez le bon fonctionnement d'un système d'éclairage extérieur ou d'une alarme**
- **Demandez à un voisin ou à un proche de relever votre courrier**



VOTRE VÉHICULE

- **Fermez vos véhicules à clé**, ne laissez rien de visible à l'intérieur

VOS BIENS

- **Restez attentifs aux sacs et effets personnels** dans les lieux fréquentés
- **Ne laissez pas d'emballages visibles devant la maison** qui révéleraient la présence de nouveaux équipements (TV, jeux vidéos)
- **Conservez des photos de vos objets de valeur** pour faciliter toute déclaration en cas de vol

EN CAS D'ABSENCE, SIGNEZ VOTRE DÉPART À LA GENDARMERIE EN VOUS INSCRIVANT À
L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)

Nous vous rappelons aussi l'existence de l'application Ma Sécurité, qui intéresse tout concitoyen pour l'aider à assurer sa sécurité chaque jour. Il suffit d'aller sur Play Store et de télécharger l'application « Ma sécurité ». Vous aurez ainsi tous les renseignements vous permettant d'interagir avec la gendarmerie.

L'ÉLAGAGE AUTOUR DU RÉSEAU PUBLIC FIBRE NATHD

www.nathd.fr

0 806 806 006

Service gratuit
hors appel



● L'élitage renforce l'accès de tous au service public de la fibre

Comme le réseau téléphonique cuivre historique, le réseau public de fibre optique est déployé en « souterrain » ou en « aérien » sur des poteaux et des appuis de façade. Un élitage régulier de la végétation aux abords du réseau fibre aérien renforce la qualité du service de télécommunications et la sécurité des personnes et des biens.

La végétation qui endommage le réseau fibre (par chute d'arbre, de branches ou frottement sur les câbles...), qui empêche sa maintenance ou encore le raccordement d'un usager à la fibre est une cause importante de service dégradé ou même coupé.

De plus, les risques de chute de branche et de coupure des services téléphonique et internet augmentent considérablement lors des phénomènes climatiques violents. Ceci peut s'avérer lourd de conséquences pour les usagers (particuliers, entreprises, collectivités...) et leur sécurité, notamment en cas d'urgence (personnes dépendantes isolées, télétransmissions coupées, alarmes inactives, etc.).

Un élitage régulier et conforme aux normes en vigueur aux abords du réseau constitue donc un enjeu majeur pour la qualité du service public de la fibre qui remplacera le réseau télécom cuivre historique d'ici 2030.

La responsabilité du propriétaire est engagée

1- Les propriétaires des arbres et de toute végétation sont responsables de leurs entretiens

2- Un réseau coupé par une branche engage la responsabilité du propriétaire de l'arbre

3- Dans le cadre des contrats d'assurance Habitation, la responsabilité civile du propriétaire peut prendre en compte les dommages causés par ses arbres (se renseigner auprès de l'assureur).

● Que dit la Loi ?

Article L 51 du Code des postes et des communications électroniques :

«Les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public permettant d'assurer des services fixes de communications électroniques, telles que le débroussaillage, la coupe d'herbe, l'élitage et l'abattage, sont accomplies par le propriétaire du terrain, (...) que le réseau soit implanté sur la propriété ou non et, que la propriété soit riveraine ou non du domaine public».

Si le propriétaire ne réalise pas les travaux d'élitage, ce même article autorise, après notification au propriétaire et au Maire, l'exploitant du réseau à procéder aux opérations d'entretien aux frais du propriétaire.



● Comment s'assurer des normes d'élitage à respecter ?

la Déclaration de Travaux à proximité de réseaux (DT-DICT) est la solution la plus fiable. Elle permet d'obtenir un retour exhaustif de l'ensemble des exploitants des réseaux sur les normes et réglementations en vigueur.

+ d'info sur le site officiel de l'Ineris : www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

Un réseau public financé par vos collectivités



LES ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS DE COOPÉRATION
INTERCOMMUNALE

avec le soutien de



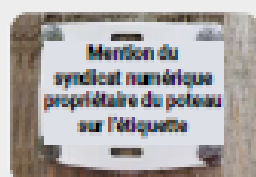
- Le réseau public fibre est porté par 3 types de poteaux différents :

En aérien, le réseau public fibre est déployé sur des poteaux mutualisés portant également d'autres réseaux ou sur des poteaux dédiés au réseau fibre :

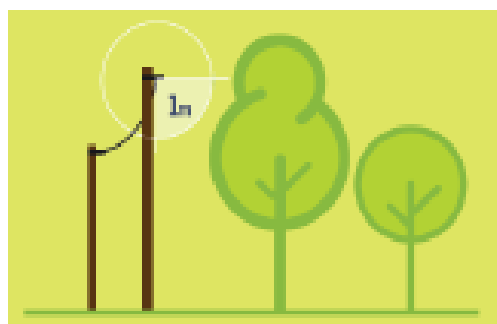
- 1- Les poteaux exploités par **ORANGE** qui sont sa propriété. Ils portent le réseau téléphonique cuivre. Généralement une étiquette bleue sur le poteau permet de les identifier.
- 2- Les poteaux exploités par **ENEDIS** qui sont la propriété des Syndicats d'énergie. Ils portent le réseau électrique basse tension.
- 3- Les poteaux exploités par **NATHD**. Ils portent uniquement le réseau public fibre. L'étiquette présente sur le poteau mentionne le Syndicat mixte numérique propriétaire du réseau.

Une étiquette sur un poteau peut signaler la présence de la fibre

La couleur de cette étiquette est verte pour les poteaux exploités par Orange ou Enedis et principalement blanche sur les poteaux du réseau public fibre (jaune dans de rares cas).



- La distance d'élagage dépend des réseaux présents sur les poteaux



- Les poteaux et câbles des réseaux de télécommunications (exploités par Orange et NATHD) doivent être complètement dégagés de toute végétation d'au moins un mètre.
- En cas d'infrastructure mutualisée avec le réseau électrique, la distance d'élagage dépend du type de ligne électrique. Dans ce cas, rapprochez-vous d'ENEDIS afin de connaître les règles d'élagage à appliquer.

ATTENTION : aucun élagage ne doit être entrepris aux abords des lignes électriques sans accord préalable d'ENEDIS. De plus, une habilitation est requise pour travailler dans un environnement électrique.

- Les bonnes pratiques d'élagage

- Faire appel à un professionnel pour limiter les risques d'accident en cas d'élagage complexe
- Ne jamais monter sur les poteaux
- Dégager les câbles mais aussi les accès au niveau des poteaux car des nacelles peuvent être utilisées pour les interventions sur le réseau
- S'il y a un risque de détérioration de câble fibre ou de poteau (câble trop proche des branches par ex.), solliciter le Syndicat mixte numérique du département afin de demander une prestation de dépose/repose du câble.
- Demander une autorisation d'occupation du domaine public de la Mairie si le chantier d'élagage doit empiéter sur le domaine public et signaler le chantier selon la réglementation en vigueur.
- Entretenir régulièrement la végétation avant qu'elle ne soit trop près des câbles et poteaux (de septembre à mars de préférence).
- Anticiper : ne pas planter sous les câbles ou trop près des poteaux
- Il n'est pas demandé d'abattre les arbres, seule la végétation qui ne respecte pas les normes de distances est à élaguer.

Vous prévoyez des TRAVAUX IMPACTANT LE RÉSEAU PUBLIC FIBRE NATHD (dépose de fibre, déplacement de poteau...), demandez une intervention auprès de l'exploitant du poteau concerné :

- **Fibre sur poteau du réseau public** : complétez le **FORMULAIRE TRAVAUX** accessible en ligne ou sur smartphone via ce lien : <https://nathd.fr/formulaire-travaux-reseau> ou ce QRCode :

0 806 806 006

Service gratuit
+ prix appel



- **Fibre sur poteau du réseau téléphonique cuivre - ORANGE** : <https://repere-travaux.orange.fr>
- **Fibre sur poteau du réseau électrique - ENEDIS** : contactez votre mairie ou www.reseau-ctc.com/communications.ineris.fr

CRÉDITS D'IMPÔT ET RÉDUCTIONS POUR INVESTISSEMENTS FORESTIERS

(DEFI Forêt = Dispositif d'Encouragement Fiscal à l'Investissement Forestier)

La loi forestière du 9 juillet 2001 a instauré un dispositif d'allègement d'impôt au profit des personnes physiques propriétaires de bois et forêts.

La loi de finance du 30/12/2022 a fait évoluer ce dispositif sous la forme de :

- **crédit d'impôt** pour l'assurance, les acquisitions, et les investissements en travaux
- **réduction d'impôt** pour les cotisations DFCI.

La loi 2023-580 du 10/07/2023 a prolongé ces dispositions jusqu'au 31 décembre 2027.

Déclarations à établir sur le formulaire cerfa 2042 RIC1 - Rubrique 7*

* Sous réserve de non modification des numéros de cases des formulaires entre 2023 et 2024.

DEFI ACQUISITIONS

Montant de la réduction

25% du montant total de l'investissement (acquisition+travaux), dans la limite annuelle de :

- **6 250 € pour une personne seule**, soit une réduction maximale de **1 562 €**
- **12 500 € pour un couple**, soit une réduction maximale de **3 125 €**

Seuil de surface à respecter :

- La superficie doit constituer après achat un ilot de plus de 4 ha

Engagements

• Achats de terrains boisés

Conservé l'état boisé pendant 15 ans sans démembrement et appliquer pendant cette période un document de gestion durable (PSG agréé, RTG ou CBPS+ avec programme de coupes et travaux suivant le cas, ou en disposer dans un délai de 3 ans maximum après la date d'acquisition.

• Achats de terrains nus

Engagement de les reboiser dans les 3 ans et par la suite, engagement de conservation de l'état boisé et d'un document de gestion durable pendant 15 ans.

Engagement

Conservation des parcelles pendant 8 ans suivant l'année de paiement des travaux et application pendant la même durée d'une garantie de gestion durable. Conservation des parts du GF par l'associé pendant 4 ans suivant la date de paiement des travaux.

Montant du crédit d'impôt

Le crédit d'impôt est calculé sur le prix des travaux, effectivement décaissé (HT ou TTC selon le régime TVA). La réduction maximum est de :

25 %, soit un crédit d'impôt maximum possible de 1562,50 € pour une personne seule ou 3125 € pour un couple.

Attention ! Depuis 2009, il est possible de reporter les montants de travaux non utilisés en crédits d'impôt pendant 4 ans pour les travaux normaux et pendant 8 ans pour les travaux après sinistre.

Indivisions

Le plafond du crédit d'impôt peut s'appliquer à chaque indivisaire.

Groupements Forestiers

Les plafonds s'appliquent à chaque associé (et non au GF), le montant des travaux concernés devant être calculé au prorata du nombre de parts.

Les différents crédits et réduction d'impôts sont cumulables. Cependant, la totalité des crédits ne peut dépasser 10 000 € par foyer fiscal.

RÉDUCTION D'IMPÔT POUR DÉPENSES DE DFCI

Il est possible de déduire les cotisations de DFCI directement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

L'article 66 de la loi d'orientation agricole du 5-01-2006 et l'article 200-A du CGI contiennent les différentes dispositions.

Situation de la propriété : en Landes de Gascogne uniquement

Région sensible classée en application de l'article L321-1 ou L321-6 du code forestier.

Travaux concernés

Les travaux envisagés doivent être affectés à la prévention en vue de la défense des forêts contre les incendies, mise en œuvre par une association syndicale autorisée.

C'est donc le cas de la taxe DFCI qui est versée aux associations syndicales de DFCI dont la déductibilité est possible de droit, sans engagement particulier.

Montant de la réduction d'impôt

50 % des cotisations versées HT ou TTC plafonnées à **1 000 €** par foyer fiscal, soit une réduction au maximum de **500 €**. Pour les indivisions ou les GF, le montant à déclarer est proportionnel aux parts détenues.

Déclaration à établir sur le formulaire cerfa 2042 RIC1 - case 7UC*

* Sous réserve de non modification des numéros de cases des formulaires entre 2023 et 2024.

• Souscriptions ou acquisitions de parts en numéraire de GF

Le souscripteur ou l'acquéreur s'engage à conserver les parts jusqu'au 31 décembre de la 8^{ème} année qui suit l'acquisition.

Le groupement doit appliquer un PSG agréé pendant 15 ans.

Important : le crédit d'impôt n'est pas remis en cause si la durée de conservation (15 ans pour les terrains, 8 ans pour les parts) n'est pas respectée quand elle résulte d'un apport à un GF ou d'une donation (à condition que l'engagement initial soit respecté par le donataire), d'un décès, divorce, licenciement ou invalidité du contribuable.

Déclaration à établir sur le formulaire cerfa 2042 RIC1 - case 7UN*

DEFI ASSURANCE INCENDIE-TEMPÊTE

Une part de l'assurance forestière est déductible de l'IR à condition qu'elle couvre notamment le risque incendie et/ou tempête (ce qui permet de prendre en compte la part de cotisation qui couvre les autres risques : givre, neige, catastrophes naturelles).

Le crédit d'impôt est de 76 % de la cotisation payée, avec un maximum de 15 €/ha, dans la limite de 6 250 € pour une personne seule et de 12 500 € pour un couple.

Il n'est pas possible de reporter l'assurance payée une année sur une autre année. Une attestation fournie par l'assureur est à joindre à la déclaration. Pour les groupements forestiers ou les indivisions, la déduction est proportionnelle aux parts détenues.

Déclaration à établir sur le formulaire cerfa 2042 RIC1 - case 7UL*

* Sous réserve de non modification des numéros de cases des formulaires entre 2023 et 2024.

DEFI TRAVAUX

Travaux éligibles à inscrire sur la déclaration IR 2024 :

Travaux (hors subvention) réglés en 2023, de reboisement, d'entretien, de sauvegarde et d'amélioration des peuplements, de création et d'amélioration des dessertes et places de dépôts, ainsi que la maîtrise d'œuvre directement liée à ces travaux.

Caractéristiques de la propriété

Les parcelles objet des travaux doivent être couvertes par un document de gestion durable actif au moment de l'investissement, c'est-à-dire un PSG, un RTG ou un CBPS+, selon le cas.

DROITS DE MUTATION À TITRE GRATUIT (succession, donation)

• Régime MONICHON : exonération des 3/4 de la valeur des forêts.

• **Condition :** se faire délivrer par la DDT(M) un certificat sans frais, attestant que « ces bois et forêts sont susceptibles de présenter une garantie de gestion durable ».

• **Contre-partie :** des engagements sont à prendre :

- exploiter normalement la forêt pendant 30 ans,
- reboiser toute coupe rase dans un délai de 5 ans suivant la délivrance du certificat,
- appliquer un document de gestion durable pendant 30 ans ; soit un PSG pour les forêts de plus de 20 ha, soit un RTG ou un CBPS si la forêt est de moins de 20 ha.

Dans le cas où aucun document de gestion n'est actif, obligation d'en souscrire un dans un délai de 3 ans à compter de la mutation et de l'appliquer pendant 30 ans ensuite.

Attention ! Pour les propriétaires qui ont bénéficié du régime Monichon, il est prévu à compter de 2020 l'obligation de fournir tous les 10 ans un bilan de mise en œuvre des documents de gestion durable.

RÉGIME DE L'USUFRUIT

La propriété d'un bien peut être démembrée entre l'usufruit d'une part et la nue-propriété d'autre part. Dans ce cas, la part représentative de l'usufruit sur la valeur du bien est la suivante :

Age de l'usufruitier	Part usufrutier	Part nu-propriétaire	Age de l'usufruitier	Part usufrutier	Part nu-propriétaire
< 21 ans	90 %	10 %	< 61 ans	50 %	50 %
< 31 ans	80 %	20 %	< 71 ans	40 %	60 %
< 41 ans	70 %	30 %	< 81 ans	30 %	70 %
< 51 ans	60 %	40 %	< 91 ans	20 %	80 %
			≥ 91 ans	10 %	90 %

Il peut être avantageux, à l'occasion d'une donation, de transmettre la nue-propriété d'un bien en se réservant l'usufruit.

En forêt, le revenu de l'usufruitier correspond au revenu des éclaircies, les coupes rases revenant au nu-propriétaire. C'est pour cette raison que, dans certains cas, le donateur peut se réserver le revenu des gros bois (coupe rase).

TERRITOIRE D'EAU ET DE BIODIVERSITÉ

NATURA 2000

La richesse écologique de votre commune est exceptionnelle et est reconnue comme telle par l'intégration au sein du plus vaste réseau européen de sites protégés : Natura 2000.

Le réseau hydrographique et ses zones humides associées sont concernés par le site Natura 2000

« Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents ».

C'est un site d'une richesse écologique incroyable, façonné par une mosaïque de zones humides, prairies, forêts alluviales, plans d'eau, etc. Grâce à cette diversité d'habitats naturels, une immense variété d'espèces, animales et végétales, s'y développe. Certains habitats et espèces présents sont aujourd'hui rares et menacés sur le reste du territoire régional, national, voire européen.

4 300 ha : Superficie du site Natura 2000

15 : Habitats d'intérêt communautaire

56 : Espèces animales patrimoniales

41 : Espèces végétales patrimoniales



Natura 2000 : un réseau de sites naturels, terrestres et/ou marins, qui visent à préserver la biodiversité, tout en conciliant les activités humaines.

PRÉSERVER CETTE BIODIVERSITÉ

Le réseau Natura 2000 dispose d'outils financiers qui permettent de mener des actions pour restaurer et préserver ces milieux naturels.

Les propriétaires (public ou privé) et usagers (tels que les agriculteurs) de parcelles situées au sein des sites Natura 2000 peuvent disposer d'un accompagnement technique du Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne (SYMBAS), structure animatrice du site Natura 2000, pour mener différentes actions et bénéficier de financements européens et régionaux, durant une période de 5 ans.

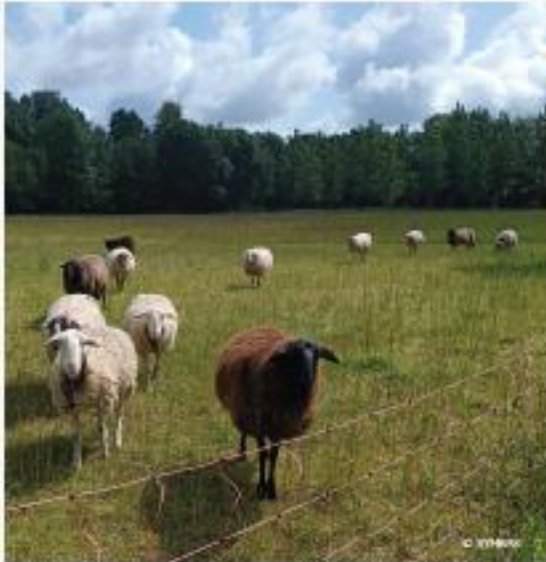
Vos contacts au SYMBAS :

✉ natura2000@symbas.fr

☎ 06.45.98.03.26

🌐 www.symbas.fr





Les contrats Natura 2000 permettent de réaliser une multitude d'actions, avec des financements européens et régionaux de 100 % des coûts induits ! Quelques exemples :

- Pose de clôtures et d'abreuvoirs pour du pâturage (équins, bovins, caprins, ovins)
- Maintien et entretien de prairies ou de zones humides (fauche/broyage/pâturage)
- Débroussaillage de friche
- Plantation de haies
- Création et entretien d'arbres têtard
- Vieillessement des forêts naturelles pour constituer des îlots de sénescence (compensé jusqu'à 4 500 €/ha)

Plus de 151 000 euros de subventions ont permis de réaliser ces types d'actions sur le site Natura 2000.

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) permettent aux agriculteurs de maintenir ou d'encourager des pratiques agricoles favorables à la préservation de l'environnement. Dans le cadre de la PAC (Politique Agricole Commune), les actions mises en œuvre sont indemnisées (jusqu'à 650 €/ha/an).

- Conversion de culture en prairie sur la totalité de la parcelle ou par bandes
- Gestion du pâturage
- Entretien mécanique des prairies

Depuis 2022, plus de 860 000 € ont été reversés aux agriculteurs du territoire qui ont engagés plus de 480 ha en MAEC.



La charte Natura 2000 permet de valoriser les bonnes pratiques de gestion des milieux naturels (entretien des haies, des plans d'eau, des prairies, des boisements, des peupleraies) ou les bonnes pratiques liées aux activités (pratique de la chasse, de la pêche, de la randonnée, des activités nautiques, ...).

Cet engagement moral n'entraîne pas de surcoûts liés aux pratiques de gestion habituelles. L'engagement permet en contre-partie de demander une exonération de la taxe foncière sur les propriétés non-bâties.

Près de 135 ha sont engagés en Charte Natura 2000 sur la Haute vallée de la Seugne.



DES AMENAGEMENTS sur les sites des carrières de Guizengeard et de Touvérac (16)

Les sites des carrières de Guizengeard et de Touvérac ont fait l'objet de travaux d'aménagement. Sur ces 2 sites labellisés Espaces Naturels Sensibles (ENS) par le Département de la Charente, les clôtures ont été renforcées pour empêcher l'accès à des zones préservées pour la quiétude de la faune et pour limiter le piétinement de la flore. De nombreuses zones humides sont présentes sur ces sites. Sur ces petits secteurs, l'élargissement des chemins pour marcher au sec pouvait atteindre 6 mètres pour des chemins qui faisaient 1 mètre au départ. Des platelages ont été déroulés sur le sol. Dans les secteurs les plus engorgés, ces derniers ont été surélevés sur des lisses voir même installés sur pilotis. Ces solutions préservent le site en canalisant la circulation sur un seul et même cheminement. Les sentes sauvages avaient été décompactées en fin d'hiver et des compteurs de fréquentation ont été installés.

En fin d'année, le parking de La Charbonnière a été réaménagé et le nouveau parking situé sur l'ancienne N10 a été créé. Des portiques ont été installés afin de limiter l'accès des véhicules de loisirs (camping-car et vans). Ceux-ci sont invités à se stationner sur la place de la mairie de Touvérac. Des emplacements leur sont dédiés.

EVENEMENTS en 2025 SUR VOTRE COMMUNE



TOUR POITOU-CHARENTES (TPC) 27 AOUT 2025

Lors de la 2ème étape entre Jonzac (17) et Gond-Pontouvre (16), TOUVERAC a vu passer sur ses routes la caravane publicitaire du TPC ainsi que la course cycliste.



Passage de la caravane



Echappée de coureurs



Voitures des équipes



Carrefour de Bois Vert



Enfin ! Le peloton



Les signaleurs



Pot de l'amitié avec tous les signaleurs offerts par la commune

LE TELETHON

Un moment fort a marqué la commune de Touverac en cette fin 2025 : l'organisation du repas de clôture du Téléthon, une première pour la localité. La soirée a été rythmée par les musiciens du groupe **Bel Ombre** ainsi que par la chorale **Mélimélo'Vox**.

Cette édition du Téléthon restera mémorable dans le sud Charente. Pour la première fois, Touverac s'est associée aux communes voisines en accueillant le repas de clôture samedi soir. Les maires du pays

baignois étaient présents, chacun ayant contribué à la collecte à travers diverses actions : le cross du collège de Baignes, la dictée au Tâtre, le concours de pétanque à Reignac, la course des 4B réunissant une quarantaine de cyclistes, la course organisée par Franck Fradon, la vente de citrouilles à Montmérac ou encore la tombola de Condéon.

Pour ce repas de clôture, **134 participants** se sont inscrits. La soirée a été animée bénévolement par cinq musiciens du groupe Bel Ombre, qui interprète des chansons françaises et anglo-saxonnes, sous l'impulsion de Jean-Jacques Michenaud, habitant de Touvérac. Le groupe a partagé la scène pour la première fois avec la chorale Mélimélo'Vox de Chalais et Barbezieux, venue avec 18 choristes. Une jeune chanteuse de 16 ans a également interprété *Pop-corn salé* de Santa, marraine du Téléthon.

Une réussite puisque plus de **7 000 euros** ont pu être récoltés cette année.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé afin de faire de ce repas une réussite.



La dictée à Le Tâtre



SOIREE ENTRECOTE 20 SEPTEMBRE 2025



ATELIERS MIS EN PLACE SUR LA COMMUNE EN 2025

Nos cours de **gymnastique pour seniors** ont repris au mois d'octobre pour le plus grand plaisir de tous. Les fêtes de fin d'année ont été l'occasion d'un moment convivial.



ATELIERS DE L'ASEPT :

Et Si On s'aimait

Un nouveau programme inédit voit le jour à Touvérac. Jocelyne DUMONTET, maire de la commune, salue « une première sur le secteur ». Après plusieurs années d'ateliers variés, l'Asept (Association santé, éducation et prévention sur les territoires des Charentes) propose désormais un cycle entièrement consacré à un thème à la fois délicat et essentiel : l'amour. Intitulé « Et si on s'aimait ? », il s'adresse aux personnes de plus de 55 ans.

Ces rencontres ont été animées par Cassandra Monnereau, coordinatrice et formatrice en prévention santé.

L'objectif était d'explorer la place de la vie affective dans le bien-être, d'apprendre à se reconstruire après un deuil sans culpabilité, de renforcer l'estime de soi et de s'ouvrir à de nouvelles relations. Ont été également abordés le rapport au corps, l'image de soi, la sexualité et les tabous qui l'entourent.

Les ateliers sont **gratuits** et se déroulent dans une **ambiance conviviale et bienveillante**.



Atelier « Phare »

De la recherche de sensations à la dépendance Comprendre comment l'usage de certains produits — alcool, tabac, médicaments psychoactifs — peut, au fil du temps, glisser vers une véritable addiction.

Adopter un mode de vie favorable à la santé Repérer les comportements protecteurs, intégrer les attitudes recommandées pour soi et pour ses proches, et connaître les dispositifs d'aide et de prise en charge disponibles.

Les effets de l'addiction et les moyens d'agir Alcool, tabac, médicaments : analyser les conséquences des conduites addictives et découvrir des solutions concrètes pour diminuer sa consommation ou accompagner un proche en difficulté.

Cet atelier s'est déroulé sur 3 séances au mois d'avril et a été très apprécié des participantes.

PROCHAINS ATELIERS SUR LA COMMUNE

ATELIER DE L'UNA :

Un atelier « tablettes » est prévu à compter du mois de mars et sera animé par Suzy BOCHIN de l'UNA.

N'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant en mairie ou à nous contacter pour de plus amples renseignements. Marie-Paule BODIN au 06 68 92 03 77 ou Jocelyne DUMONTET au 06 84 97 53 62

ASEPT

CAP « Bien Être »

Gérez votre stress et vos émotions

La santé mentale reste essentielle à tout âge. Le stress fait partie des principaux facteurs de risque chez les seniors, selon l'OMS.

Le programme **CAP bien-être** aide les plus de 60 ans à renforcer leurs compétences psychosociales pour mieux faire face aux défis du quotidien. L'objectif : adopter des attitudes positives, comprendre ses émotions et apprendre à gérer le stress pour vieillir plus sereinement.

Un cycle de 4 ateliers collectifs de 2h et d'une séance individuelle est proposé :

- Emotions, Bien-être et Santé
- Gestion du stress
- Bien vivre avec soi
- Bien vivre avec les autres

- Regard individuel sur le parcours

5 bonnes raisons de participer à nos activités

- Vous recevrez de bons conseils, simples et clairs
- Vous passerez un bon moment en compagnie de personnes qui rencontrent les mêmes préoccupations que vous
- Il n'est jamais trop tôt ni trop tard pour s'occuper de soi...
- En consacrant quelques heures à votre santé, vous gagnerez une retraite plus heureuse.
- Et ça se passe près de chez vous, dans une ambiance conviviale !



Association santé éducation et prévention sur les territoires ASEPT des Charentes

Toutes ces actions sont conçues, soutenues et financées par :














Pour en savoir plus ou vous inscrire, contactez nous :
 ASEPT des Charentes
 1 boulevard Vladimir - 17100 Saintes
 Tél. : 05 46 97 53 02
contact@asept-charentes.fr

POUR Bien Vieillir
pourbienvieillir.fr

Ensemble, les caisses de retraite s'engagent



Les ateliers Cap bien-être
 Gérer son stress et ses émotions

www.asept-charentes.fr

Association santé éducation et prévention sur les territoires ASEPT des Charentes

Apprenez à gérer votre stress et vos émotions

Des conseils et des techniques pour adopter un comportement approprié et positif face aux épreuves de la vie quotidienne



Un cycle de 4 ateliers collectifs et d'une séance individuelle par téléphone

- 2 h 30 par semaine,
- par petits groupes d'environ 12 personnes.

Chaque participant s'engage à suivre le cycle complet des ateliers.

Ouvert à tous à partir de 55 ans, quel que soit votre régime de retraite.

Toutes nos actions sont gratuites

Proche de chez vous, découvrez notre programme sur www.asept-charentes.fr

Les ateliers CAP bien-être

- **Atelier 1**
« Emotions, Bien-être et Santé »
Prendre conscience de l'importance des ressources personnelles.
- **Atelier 2**
« Gestion du stress »
Découvrir différentes techniques pour gérer au mieux les moments de stress et garder son calme.
- **Atelier 3**
« Bien vivre avec soi »
Identifier les émotions positives au quotidien. Repérer les moments de bien-être afin de les reproduire.

- **Atelier 4**
« Gestion du stress »
Partager des activités de groupe conviviales
- **Séance individuelle**
« Garder le cap »
Entretien téléphonique individuel de 30 mn pour faire un bilan du programme.

Conçus de manière pédagogique, ces ateliers sont animés par des professionnels. Une méthode interactive conjugue contenu scientifique, conseils pratiques et convivialité.

Les dates de ces ateliers vous seront communiqués ultérieurement.

Vous pouvez aller voir sur le site ASEPT CHARENTE les différents ateliers présentés sur le site. Consultez les et si certains vous intéressent, n'hésitez pas à nous en parler et nous le mettrons en place.

ASSOCIATIONS D'ICI ET D'ALENTOURS

ASSOCIATION « LOISIRS ET DETENTE A TOUVERAC »

OUVERT TOUS LES VENDREDIS APRES-MIDI DE 14 H A 18 H

A LA SALLE SOCIO CULTURELLE

L'Association Loisirs et Détente de Touverac a organisé, le 22 novembre, un repas-spectacle au Cabaret Folie de Sainte-Lheurine. Ce moment chaleureux a rencontré un vif succès auprès de l'ensemble des participants.



Le dimanche 9 novembre, l'association présidée par Brigitte Rouxel a créé la surprise. Exit les jeux de société... place au café-théâtre pour une grande première ! Près de soixante spectateurs ont applaudi les Acteurs Pourpres de Bergerac, une troupe de huit comédiens hauts en couleur, menée par leur professeure Viviane Canapville Dechouk, également présente sur scène. Leur originalité ? Chaque artiste écrit et met en scène son propre sketch. Une méthode singulière que Viviane a déjà diffusée en Grèce, à La Réunion et au Sénégal, avec le soutien d'une marraine prestigieuse : Sylvie Joly.

Le public a savouré une succession de scènes variées, rythmées et parfois totalement déjantées... avec une mention spéciale pour Coquelicot.



L'association où l'on vient pour passer un bon moment... et où l'on revient par plaisir

Envie de rencontres, de rires et d'activités qui donnent le sourire ? **Loisirs et Détente** est l'endroit parfait pour souffler, s'amuser et partager des moments simples mais chaleureux. Depuis sa création, l'association rassemble des personnes de tous horizons autour d'activités variées, dans une ambiance conviviale et détendue.

Des activités qui donnent envie de jouer

Jeux de société, jeux de cartes (tarot, belote...), découvertes ludiques en tout genre... Que vous soyez joueur occasionnel ou passionné, vous trouverez forcément une table où vous installer et des partenaires prêts à partager un bon moment.

Une énergie associative qui fait la différence

Derrière chaque activité, il y a des bénévoles motivés, créatifs et toujours prêts à accueillir les nouveaux venus. Ici, chacun peut proposer ses idées, participer à la vie de l'association et contribuer à faire vivre cet esprit chaleureux qui nous caractérise.

Une association ouverte à tous

Retraités, familles, jeunes adultes, nouveaux arrivants, ou habitants sur les communes alentours... tout le monde est le bienvenu. Aucun prérequis, aucune pression : juste l'envie de passer un moment agréable. Les inscriptions sont possibles toute l'année, avec une cotisation accessible donnant accès à l'ensemble des activités. Certaines animations sont même ouvertes aux non-adhérents pour découvrir l'ambiance avant de se lancer.

Rejoignez-nous

Besoin d'une pause dans votre quotidien, d'un moment de détente ou d'une occasion de rencontrer de nouvelles personnes ? **Loisirs et Détente**, c'est l'endroit idéal pour se ressourcer et partager de bons moments.

Contact :

📍 Adresse : 35 Rte d'Oriolles 16360 TOUVERAC

☎ Téléphone : Brigitte ☎ 06 75 45 11 18

La Présidente,
Brigitte ROUXEL



Ensemble, sauvons des vies...



Collectes en 2026

Jeudi 19 février

Mardi 21 avril

Lundi 22 juin

Jeudi 3 septembre

Mardi 15 décembre

(De 16h30 à 20h00)

Salle polyvalente de Baignes
Salle municipale de Touvérac



Amicale des donneurs de sang de Baignes et ses environs

Présidente Nadine Tessonneau ☎ 05 45 98 75 08



Notre antenne « Les-Charentes-Sud » intervient sur un grand secteur allant de Jonzac à Chalais et de Barbezieux à Chevanceaux, au profit d'enfants et jeunes en difficultés scolaires des classes de primaire et de collège.
Durant l'année scolaire 2024-2025, ce sont 44 enfants qui ont été aidés par 35 bénévoles.

Antenne LES-CHARENTES-SUD

baignes@entraidescolaireamicale.org

06 83 67 84 74

Responsable: Jean GATEAU



VET'BRAD



01 Rue des Tilleuls
16360 TOUVERAC
Tél : 05.45.98.15.87

L'Association **Vet'Brad** tiendra son assemblée générale le **23 janvier**.

Si la structure se porte bien, elle fait toutefois face à un manque de bénévoles. Madeleine, Lucie, Chantal et Marie-Jeannette, aux côtés de Jean-Pierre Thibaud, assurent le fonctionnement de l'association au quotidien, mais aimeraient pouvoir transmettre le relais.

« Nous sommes là pour aider, pour donner mais aussi pour recevoir. Toute personne souhaitant rejoindre l'équipe serait la bienvenue », soulignent-ils.

Ouvert : le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

le jeudi de 9 h à 12 h et de 14h à 17h

et tous les premiers Samedi de chaque mois de 9h à 12h



**RETROUVEZ
VIS TA GYM
2026 / 2027
SALLE
POLYVALENTE
BAIGNES**

50^{ème} anniversaire le 7 juin 2026

- * 5 séances par semaine,
- * Inscription toute l'année,
- * Label sport qualité santé,
- * Encadrement personnalisé,
- * Séances découvertes offertes.

Animatrice :
Corinne Forestier
Animatrice professionnelle et
expérimentée
Diplômée FFEPGV

Grand rallye festif pour célébrer le 7 juin 2026 !

LUNDI	18H30 / 19H30	CIRCUIT TRAINING / TABATA / HIIT / FITNESS
MARDI	9H30 / 10H30	GYM DOUCE : BODY ZEN / YOGA RESPIRATION
MERCREDI	19H / 20H	STEP : CARDIO / RENFORCEMENT
JEUDI	9H15 / 10H15	DANSE AÉRO-LATINO
JEUDI	17H45 / 18H45	PILATES – RENFORCEMENT MUSCULAIRE

06 43 19 89 28 / 06 80 71 28 74 / 06 45 50 23 84

amagvbaignes@gmail.com

<https://www.baignes-sainte-radegonde.fr>

COMITE DES FETES

Présidente : Marie-Laure TOURAINE
Trésorier : Dominique BOUTIN
Secrétaire : Irène GADY

Le bureau du comité des fêtes a été renouvelé le 8 novembre 2025 avec projet d'assurer la continuité de cette association et de faire vivre notre belle commune.

Une première réunion de bureau a eu lieu le 2 décembre 2025 afin de planifier différentes manifestations en espérant vous y voir nombreux :

- | | |
|------------------------------|---------------------|
| • Soirée choucroute année 80 | le 21 mars 2026 |
| • Soirée Entrecôte | Le 5 septembre 2026 |
| • Soirée Beaujolais | Le 21 novembre 2026 |

Sans oublier, deux courses cyclistes : le tour des 4B, course de 161 kms) avec départ et arrivée à Touvérac le 1^{er} mars 2026 et la Touvéraoise le 21 juin 2026.

A noter que nous avons candidaté pour organiser un jeudi de l'été avec les 4B.

La présidente, Marie-Laure TOURAINE

TATOU PETANQUE



Présidente : Mme MICHELET Laurette

Présidents d'honneur : Mr DESSE Bernard (Maire du Tâtre) et Mme DUMONTET Jocelyne (Maire de Touvérac)

Vice Président : Mr LEUENBERGER Frédéric

Trésorier : Mr FRAPPIER Jean Marie

Trésorier adjointe : Mr LEMBERT Pascal

Secrétaire : Mme BRIAUD Sonia

Secrétaire adjointe : Mme COULOUMY Dominique

Membres actifs : Mrs CONSTANTIN Martial, ROHAUT Kévin, BRIAUD Jean Paul et CARTIER Dominique

Notre club « Tatou Pétanque » a maintenant 6 ans. Cette année, il compte environ 60 adhérents répartis sur différentes communes. Nous remercions les communes de Le Tâtre et Touvérac pour leurs soutiens financiers.

Suite à l'Assemblée Générale en octobre 2025, il y a eu 5 démissions dont Mme BRIAUD Hélène, la présidente.

Une nouvelle Assemblée Générale s'est réunie au cours de laquelle un nouveau bureau a été élu.

Au cours de cette année, le club a pu réaliser les manifestations suivantes :

- les tournois interclubs avec Reignac, Guimps, St Hilaire et Le Tâtre,
- le tournoi interne suivi d'un repas,
- un repas fait par un traiteur « Seguin Traiteur » de Touvérac.

Nous ne ferons pas de tournoi pour le téléthon mais un don de 200 euros a été fait.

Pour l'année 2026, nous reconduirons les tournois interclubs, tournoi interne, repas etc....

Au printemps, nous envisageons de faire venir un food truck . Les dates sont à déterminer.

Le 31 janvier 2026, nous organisons une après-midi pétanque à Touvérac où seront remises les cartes d'adhésions suivi d'un apéritif dînatoire.

Tout le reste de l'année, vous pouvez nous rejoindre les mercredis, vendredis, samedis et dimanches après-midi sur le terrain au Tâtre et un samedi par mois sur le terrain à Touverac pour passer de bons moments ensemble.

Le Tatou Pétanque remercie tous les bénévoles, les adhérents qui œuvrent et qui feront que l'association perdure encore longtemps et vous souhaitent de très belles parties de boules et des rigolades.

Le bureau du Tatou Pétanque vous présente ses meilleurs vœux de bonheur, joie, et santé pour l'année 2026 .



La Présidente Laurette MICHELET

TOUVERAC PETANQUE



Composition du bureau :

Président : ROHAUT Moïse

Trésorière : MANDOU Mélanie

Secrétaire : ROHAUT Kévin

Bonjour à toutes et à tous,

La première année d'existence de notre club vient de s'achever.

Les résultats sportifs sont à la hauteur avec deux demi-finales en coupe Charente masculine et coupe Charente promotion masculine et une finale (perdue) pour la coupe Charente féminine contre l'ogre angoumois de Saint-Cybard avec des filles qui évoluent plusieurs niveaux au-dessus de nous.

Les championnats par équipes ont amené nos deux équipes masculines à la 2ème place tandis que notre équipe féminine termine 1ère et accède en 1ère division.

Les deux concours que nous avons organisés en pleine canicule en juin, ont reçu néanmoins une bonne affluence.

La saison 2026 : nous accueillons 14 nouveaux joueurs (euses) qui nous amènent à un total de 45 licenciés dont 15 féminines.

Nous avons obtenu l'organisation des éliminatoires triplettes du district Sud-Charente le dimanche 8 mars 2026. Toute la journée, plusieurs dizaines d'équipes vont s'affronter jusqu'à la finale en début de soirée.

Enfin notre deuxième concours aura lieu le vendredi 1er mai 2026 avec une triplette mixte (le challenge Mauricette et Jamaïck BOUSSIRON) en souvenir des fondateurs de notre club.

Grâce à l'arrivée des nouveaux joueurs, nous pouvons inscrire une équipe en championnat vétérans ainsi qu'une équipe supplémentaire en masculin et en féminin.

Nos entraînements ont lieu chaque vendredi en fin d'après-midi à partir de 17h.

Pour tous renseignements, contacter le Président Moïse ROHAUT au 07 80 68 50 56.

Le Président, Moïse ROHAUT

Grille réalisée par Sylvain MARCADIER

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1		4							2
2			9						
3		3				10			
4							8		
5									
6					5				
7									1
8	7					6			

DÉFINITIONS :

HORIZONTALEMENT :

1. Après 20 jours de détention provisoire pour l'ancien président de la République. Consommé avec modération. - 2. Déchiffré . Avec nous. - 3. La première page. Qu'il ne gagne pas. - 4. Qui est essentiel pour survivre. Qui change chaque année. - 5. Ils sont de plus en plus nombreux en France. - 6. Période. Arête rocheuse. - 7. **Marteau de couvreur.** - 8. **Pour calculer. Allongei.**

VERTICALEMENT :

1. Il a vécu son casse du siècle. - 2. Mentirai pour ne pas aller en prison. - 3. Ça se mange comme des épinards. - 4. Possédé. Au cœur d'une mare. Apolitique. - 5. Tabouret carré. - 6. Prénom féminin. Se rendrai. - 7. Martin Luther King prononçant un discours. - 8. Vote compliqué pour le gouvernement. - 9. Portées jusqu'au bout. Note.

MOT MYSTERE :

Election prévue au printemps
2026

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le Bureau:

Présidente : Cécile CHERY
Vice Présidente : Jade BOUDON
Trésorière : Nadège BEAU
Trésorier adjoint : Xavier GARNIER
Secrétaire : Orlane RICHARD
Secrétaire adjointe : Nathalie VERGUIN

DÉJÀ UNE NOUVELLE ANNÉE !

En cette nouvelle année scolaire, l'APE est heureuse d'accueillir les nouveaux parents.
Nous remercions, d'ores et déjà, l'ensemble des parents et des habitants pour leurs participations aux activités de l'association.

Comme chaque année, l'intégralité des bénéfices que vous nous permettrez d'obtenir, financeront les projets des classes de Touvérac – Le Tâtre (achat de matériel, de jeux, financement de certaines sorties ou encore de la classe de découverte pour réduire la participation financière des familles).

L'association est ouverte à tous les parents qui le souhaitent. Nous sommes aussi à l'écoute de toutes nouvelles idées et à la disposition de ceux qui s'investissent lors des différentes activités.
Pour toute communication, nous vous rappelons que notre boîte mail est :
apetouveracletatre0@gmail.com

Les activités de l'année scolaire débutent par la vente de madeleines Bijou, notre première Halloween Party qui fut pour nous un grand succès, les enfants étaient ravis, ainsi que notre première tombola de fin d'année pour gagner une bourriche de deux douzaines d'huîtres.

L'année va se terminer par la traditionnelle fête de Noël, avec le spectacle des enfants et la venue du Père Noël.
La soirée s'achèvera autour d'un repas partagé.

Les dates à retenir :

Vendredi 9 janvier : spectacle de l'Épiphanie
Samedi 28 février : Loto des écoles.
Mars : Opération madeleines Bijou
Samedi 25 avril : randonnée de Pâques
Samedi 6 juin : Tournoi de pétanque amical
Vendredi 26 juin : Kermesse à la suite du spectacle des écoles.
Vendredi 3 juillet : Boom de fin d'année

Nous tenons à remercier les municipalités de Touvérac et Le Tâtre, les parents d'élèves, les enseignantes et enseignants, et tous ceux qui nous aident au long de l'année.

N'oublions pas que c'est pour nos enfants.

L'APE vous souhaite une belle année 2026.

L'Association des Parents d'Élèves.



HALLOWEEN PARTY 2025



SPECTACLE NOEL 2025



CLASSE DE NEIGE 2025



A l'école de Touvérac...



Rentrée de septembre

Lundi 1er septembre 2025, jour de rentrée : grande animation dans la cour de l'école, 20 nouveaux élèves sont accueillis. Le nombre d'élèves scolarisés sur Touvérac est de 35 et à l'école du Tâtre 16. Le nombre d'élèves est de 51 sur le RPI.

Ateliers Malou

La classe de GS-CP a pu bénéficier, dans le cadre du programme Calitom et de la labellisation de l'école en E3D, d'ateliers avec une artiste. Malou est intervenue 5 jeudis et à partir d'objets recyclés, les élèves ont pu créer des portraits en lien avec les émotions. Un programme extrêmement riche !

Téléthon

Le vendredi 5 décembre, tous les élèves du RPI ont couru au profit du téléthon. Ce fut un beau moment de partage et d'échange sur les maladies génétiques.

Fête de Noël et Marché de Noël

La fête de Noël a été très réussie, avec un spectacle réalisé par les enfants accompagnés de Sophie Rosetti, directrice du conservatoire de Barbezieux dans le cadre du PEAC, suivi de la venue du Père Noël. Celui-ci a distribué deux livres à chaque enfant. Enfin un repas partagé et le marché de Noël ont clôturé la soirée. Toutes les classes ont confectionné des objets. Les réalisations ont été vendues au profit des écoles. Nous remercions vivement les municipalités du Tâtre et de Touvérac pour leurs financements du Noël des enfants et pour leurs implications dans la vie de l'école.



Classe de découverte à Saint Lary du 14 au 19 décembre

Grâce à une aide conséquente de l’APE et des communes du Tâtre et de Touvérac, les trois classes ont pu partir en classe de neige à Saint Lary pendant une semaine : ski, découverte de la faune et flore de la montagne, construction de cabanes, vivre ensemble et merveilleux souvenirs étaient au programme !!



M U N I C I P A L E									
MOT MASTERS:									
8	P	T	E	R	A	I			
7	A	S	E	A	U	M			
6	E	R	E	C	R	E	T		
5	R	E	T	R	A	I	T	E	S
4	V	I	T	A	L	A	G	E	
3	U	N	E	P	E	R	D	E	
2	O	L	U	V	O	U	S		
1	L	I	B	R	E	B	U		
Grids réalisées par Sylvain MARCADIÈRE									

À LA RENCONTRE DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

C'est vers ce magnifique département français anciennement nommé les Basses-Alpes que nous allons aujourd'hui tourner notre regard. Niché au centre de la **région Provence-Alpes-Côte d'Azur** c'est un coin de France qui, malgré son faible peuplement, gagne le cœur des touristes du monde entier. Les Alpes de Haute Provence oscillent entre la rudesse de ses hivers, la grande chaleur de ses étés, les couleurs majestueuses de ses automnes et la diversité de faune et de flore que propose ses printemps. La culture provençale borde les marchés de ses différentes communes avec ses olives, son miel de lavande, ses fragrances de fleurs et son accent que vous pouvez savourer au gré d'une discussion autour d'un pastis.

Faisons à présent un bref tour de quelques-unes de ses villes principales.

Commençons par **Digne les bains, préfecture du 04** qui occupe une place géographique centrale. C'est un département majoritairement montagneux et ceci demande diverses organisations au gré des saisons. Mais Digne les bains est d'abord une ville entourée de sommets dont Le Cousson qui ressemble à une assise romaine où les Dieux peuvent s'installer afin d'admirer leur création. La Bléone est la rivière qui traverse la ville et qui, parfois, donne quelques frissons aux habitants. Digne les bains possède aussi son eau thermale pour le grand bonheur des curistes qui peuvent ensuite profiter de nombreux sentiers de randonnées proposant des points de vue inoubliables. Si vous décidez d'y passer quelques jours, c'est au moment du Corso de la lavande fin juillet qu'il faut s'y rendre. Les défilés de chars, les spectacles de danses traditionnelles, les démonstrations de techniques ancestrales et les spécialités culinaires sont au rendez-vous. Cette ville a aussi attiré d'illustres personnalités car c'est ici que la célèbre cantatrice et aventurière Alexandra David-Neel viendra finir ses jours.

Partons ensuite en direction de **Barcelonnette** qui se trouve au nord-est du département, non loin de la frontière italienne. Cette ville se situe plus en altitude et borde la jolie station de ski de Pra-loup. Barcelonnette est une ville qui gagne à être connue par son originalité. On y trouve des maisons mexicaines qui datent de la fin du XIX^e siècle. Ce sont les frères Arnaud qui partirent faire fortune au Mexique et qui, à leur retour, firent construire ces magnifiques et vastes demeures mexicaines. Outre la culture montagnarde franco-italienne que nous pouvons rencontrer grâce aux diverses charcuteries, pâtisseries à la myrtille, tourtons de la vallée du Champsaur, une culture mexicaine s'y est aussi installée. C'est lors du mois d'août que la ville révèle et met en lumière ses liens avec la culture latina-américaine. Des spectacles de danses, des lancés de sombrero, des Mariachi ou encore des déambulations Aztèque nous font nous plonger dans l'univers merveilleux de l'interculturalité.

Dirigeons nous ensuite vers le sud-ouest du département afin de découvrir le **plateau de Valensole** et ses champs de lavande. Pour cela nous passerons tout d'abord déguster un carré d'agneau de Sisteron, une viande d'une qualité reconnue. Après cet arrêt immanquable rendons nous sur la route de la lavande. C'est entre juin et juillet que nous pouvons pleinement profiter de ce spectacle coloré que nous offre ces fleurs. Nous pouvons rencontrer dans cette zone bon nombre de touristes chinois venant faire leurs photos de mariage au milieu des champs de lavande. C'est après la diffusion d'une série locale que le tourisme de la lavande a pris une grande ampleur chez la population chinoise. Il n'est d'ailleurs pas rare que certains magasins aient certaines inscriptions en mandarin. Mais attention si l'envie prend à l'un de vous de faire ses photos de mariage au milieu des lavandes, les abeilles risquent de faire une apparition entre les divers jupons de la robe de madame.

Continuons vers le sud-est pour aller se baigner dans le **lac de Sainte-Croix**. C'est un lieu incontournable au pied des **gorges du Verdon**. Cette eau bleue turquoise entourée de toutes ces roches nous font vivre un instant qui ne peut nous laisser indifférent. C'est tout près du lac qu'il faudra ensuite aller arpenter les rues à l'architecture provençale de **Moustiers-Sainte-Marie** afin d'y observer son étoile suspendue entre deux falaises. C'est aussi et surtout pour sa faïence que Moustiers est reconnue.

Nous terminerons par la présentation d'un petit village perdu mais qui porte une tradition que nul ne peut oublier s'il l'a vécu. Ce village se nomme **Thoard** et sa coutume est de fêter la Saint Blaize. Ces festivités qui durent 5 jours à la fin du mois de février célèbrent un grand guérisseur et Martyr du IV^e siècle, gardien des troupeaux qui se nommait Blaize. Ce sont cinq jours où tous les villageois festoient, dansent, chantent, organisent bons nombres d'activités afin de perpétuer de générations en générations cette tradition. Ce moment de convivialité Thoardais se termine le mardi soir par un Aïoli traditionnel géant et la mise en scène de l'enterrement de Saint Blaize.

Ce département jouit d'une richesse tant dans ses paysages, dans sa culture et dans son histoire que nous ne pouvons qu'apprécier de le compter parmi nos départements français.

Peut-être que ces quelques mots vous donneront envie d'aller découvrir ce beau territoire.



RECETTES GASTRONOMIQUES DES ALPES DE HAUTES PROVENCE

TOURTON DE CHAMPSAUR

Pour 4 personnes :

Ingrédients

- 300 gr de farine
- 50 gr de beurre fondu
- 3 c à soupe d'huile
- sel, poivre
- 3 œufs
- 50 gr de tomme fraîche (ou de carré Gervais)
- 750 gr de pomme de terre cuites à l'eau
- 150 gr de blancs de poireaux en fines lamelles
- 25 gr d'échalotes ou d'oignons

Préparation

- Pétrir farine, œufs, un peu d'huile, beurre fondu, sel pour obtenir une pâte ni trop molle (ajouter farine) ni trop dure (ajouter eau). Laisser reposer la pâte en boule.
- Faire revenir à feu doux les blancs de poireaux avec les échalotes et du beurre. Réserver dès que cela blondi.
- Ecraser les pommes de terre en purée, saler, poivrer, ajouter à votre goût un peu d'huile.
- Ajouter les blancs de poireaux et les échalotes.
- Emietter par-dessus la tomme fraîche et pétrir le tout pour en faire une farce homogène.
- Etaler la pâte au rouleau (assez finement), la découper en carrés de 6 ou 7 cm de côté, disposer sur la moitié des carrés de la farce puis couvrir avec un autre carré de pâte. Bien souder les bords, au besoin en les humectant légèrement.
- Faire rissoler des deux côtés à grande friture. L'huile ne doit pas être trop chaude.
- Servir immédiatement avec salade verte et jambon de pays.



POIS CHICHES MIJOTES AU SAFRAN DE VALENSOLE ET CAROTTES

Ce plat mijoté à base de pois chiches cultivés dans le bassin du Buëch, parfumé au safran des plateaux de Valensole, est une ode à la Provence et ses saveurs d'hiver. Une recette végétale, chaleureuse et pleine de caractère.

Dans le 04, les pois chiches sont traditionnellement cultivés en sec, notamment autour de Sisteron, Lazer et Forcalquier. Le safran, revenu en force depuis une vingtaine d'années sur les plateaux de Valensole ou de Puimichel, est utilisé ici pour sublimer un plat simple et nourrissant. Cette recette rappelle les bases de la cuisine de bergers et de jardiniers : peu d'ingrédients, mais des saveurs puissantes

Difficulté : Facile

Pour : 4 personnes

Ingrédients

- 250 g de pois chiches secs (ou 500 g déjà cuits)
- 4 carottes
- 1 oignon jaune
- 1 gousse d'ail
- 1 c. à café rase de filaments de safran de Valensole
- 2 c. à soupe d'huile d'olive de Haute-Provence
- 1 c. à café de cumin moulu
- Sel, poivre
- Persil plat ou coriandre fraîche pour servir



La recette :

(Si pois chiches secs) : faites-les tremper la veille dans de l'eau froide. Égouttez et rincez. Faites infuser les filaments de safran dans 4 c. à soupe d'eau tiède pendant 10 minutes. Émincez l'oignon et l'ail, faites-les revenir doucement dans l'huile d'olive avec le cumin. Ajoutez les carottes coupées en rondelles et les pois chiches. Mélangez.

Versez de l'eau à hauteur (environ 70 cl), couvrez et laissez mijoter à feu doux pendant 35 à 40 minutes (ou 20 min si pois chiches déjà cuits).

À mi-cuisson, ajoutez l'infusion de safran.

Ajustez l'assaisonnement, servez chaud avec un filet d'huile d'olive crue et des herbes fraîches.

Variante : ajoutez un filet de jus de citron ou un zeste d'orange pour une touche plus fraîche.

À servir avec du pain de campagne, une semoule de petit épeautre ou du riz camarguais.

L'AÏOLI

PLAT EMBLEMATIQUE DE LA PROVENCE

Un met simple mais chargé en saveur, à base de poissons (morue, cabillaud...) et de légumes de saison variés, accompagné d'une mayonnaise bien aillée. L'Aïoli, qui comme son nom l'indique en provençal, est composée de 2 éléments principaux, l'huile d'olive et l'ail, et il peut être dégusté en plat ou en apéritif sur de bons croûtons bien grillés arrosé d'un petit vin rosé, rouge ou blanc. Il existe de nombreuses variantes de ce met délicieux, suivant les goûts et selon les légumes de saison également. On peut le déguster en toute saison.

Exemple de recette de l'Aïoli

Pour 6 personnes :

Ingrédients

- 750gr de filets de morue dessalée
- 500gr de bulots cuits ou crevettes
- 6 pommes de terre
- 6 carottes
- 1kg de haricots verts
- 6 œufs durs
- 2 betteraves

Pour la sauce :

- 2 jaunes d'œufs
- ½ litre d'huile d'olive
- 5 gousses d'ail
- Sel et Poivre



Préparation

Une fois la morue dessalée, la déposer dans un fait-tout, la recouvrir d'eau froide, et porter à ébullition à feu doux, la morue ne doit jamais bouillir. Lorsque la morue écume, arrêter la cuisson. Cuire les pommes de terre et les légumes à la vapeur. Faire durcir les œufs.

Préparer l'Aïoli : dans un mortier, piler les gousses d'ail (germes enlevés) jusqu'à ce qu'elles soient translucides. Ajouter les deux jaunes d'œufs. Mélanger et laisser reposer quelques secondes. Verser l'huile d'olive goutte à goutte, puis en mince filet, sans précipitation, tout en remuant vigoureusement et régulièrement avec un pilon, toujours dans le même sens. La pommade est terminée lorsque vous jugez en avoir assez et dès que le pilon tient tout seul au milieu du mortier ou votre cuillère au milieu du bol bien droite. Saler, poivrer.

Astuce : Pour réussir la sauce, veiller à utiliser des ingrédients à température ambiante

Présentation : disposer la morue sur un grand plat entourée des pommes de terre et de tous les légumes, les œufs durs et les bulots. Déguster avec l'aïoli.

Variantes : Il est possible de rajouter du chou-fleur en saison, courgettes, pois chiches...

TARTE DES ALPES A LA MYRTILLE

Pour 4 personnes :

Ingrédients

- 250 gr de farine
- 150 gr de beurre doux ramolli
- 1 pincée de sel
- 5 gr de levure chimique
- 100 gr de sucre (dont 1 sachet de sucre vanillé en option)
- 1 oeuf
- 1 pot de confiture de myrtilles
- 1 jaune d'oeuf

Préparation

- Mettre la farine, le sel, la levure et le beurre dans un récipient et sabler les ingrédients à la main.
- Ajouter le sucre, mélanger grossièrement.
- Puis ajouter l'oeuf et mélanger jusqu'à obtenir une pâte homogène. Si besoin, vous pouvez ajouter un peu d'eau si la pâte est trop sèche. Attention à ne pas pétrir la pâte, ni la mélanger trop longtemps.
- Filmer et mettre au réfrigérateur pendant 1 heure au moins.
- Préchauffer le four à 180°C.
- Etaler la pâte sur une épaisseur de 3 mm, découper un grand cercle.
- Déposer sur une plaque de cuisson légèrement beurrée.
- Garnir avec une couche de confiture jusqu'à environ 1 cm du bord.
- Etaler les chutes de pâte et découper des bandelettes d' 1/2cm de large.
- Badigeonner le bord de la tarte de jaune d'oeuf, puis disposer les bandelettes.
- Les badigeonner de jaunes, puis mettre des bandelettes en diagonale.
- Enfourner environ 30 mn.
- Laisser refroidir sur une grille.
- La tarte peut se manger tiède ou froide selon votre envie.



Un grand merci à Anouk HELIS pour sa collaboration et sa connaissance du département des Alpes de Haute Provence.

Si vous êtes originaire du département des Hautes-Alpes (05) nous vous invitons à nous contacter pour nous décrire votre département et nous faire connaître les recettes ainsi que les spécialités du terroir.

Le bulletin a été pensé et rédigé par Marie Paule BODIN et Jocelyne DUMONTET.

Nous espérons que vous prendrez du plaisir à le lire. Retrouvez le P'tit Touveracois sur le site Internet de la commune Touverac.fr

Nous attendons vos suggestions, merci de les faire parvenir à la mairie (mairie-touverac@wanadoo.fr).

Responsable de la publication : Jocelyne DUMONTET

Ce journal a été imprimé par l'ATELIER D'IMPRESSION 17130 MONTENDRE en 345 exemplaires.